



Délivré par NMI Certin B.V.
Hugo de Grootplein 1
3314 EG DORDRECHT
Pays - Bas

Organisme notifié numéro 0122

En application La directive 90/384/CEE relative aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique.

Délivré à A&D Instruments Ltd.
24 Blacklands Way
Abingdon Business Park
Abingdon, Oxfordshire
OX14 1DY Royaume Unis

Concernant Un **instrument de pesage électronique à fonctionnement non automatique**
de Classe **III**.

Constructeur : A&D Instruments Ltd.
Type : AD-6121A

Caractéristiques Max 150 kg
e = 100 g
n = 1500
T = - Max
Etendue de fonctionnement en température: +5 °C / +35 °C
Les autres caractéristiques sont décrites dans la description T7198 révision 0.

Validité 20 juin 2017

Description et Documentation L'instrument est décrit dans la description numéro T7198 révision 0 et est documentée dans la documentation numéro T7198-1, que fait partie du certificat d'approbation CE de type.

Dordrecht, 20 juin 2007
NMI Certin B.V.

Ing. C. Oosterman
Manager Certification de produit

1 L'information générale de l'instrument de pesage à fonctionnement non automatique.

Toutes les propriétés de cet instrument de pesage à fonctionnement non automatique, qu'elles soient décrites ou non, ne peuvent pas être contraires à la législation.

1.1 Les parties essentielles

Voir le plan "Block diagram", plan numéro 5_AD6121A;

L'électronique;
L'ensemble mécanique avec la cellule de pesée.

1.2 Les caractéristiques essentielles

Nature de la tension l'alimentation:

- Par quatre batteries de type AA ou ;
- Par une adapter d'alimentation externe : 115 / 230 V AC, 50 / 60 Hz à 7.5 – 9.0 V DC.

1.3 Les formes essentielles

L'instrument de pesage à fonctionnement non-automatique est construit selon les plans:

- "Part names and accessories", plan numéro 4_AD6121A;
- "AD-6121A Exploded View", plan numéro 3_AD6121A.

La plaque d'identification est protégée contre l'enlèvement par scellement ou est destructible par arrachement.

Afin de protéger les composants qui ne peuvent être ni démontés ni réglés par l'utilisateur, l'instrument de pesage non automatique doit être protégé d'une façon convenable aux positions indiquées dans le plan :

- "Sealing AD-6121A", plan numéro 8_AD6121A.

Le composant de protection doit porter d'un ou d'autre :

- Une marque du constructeur stipulé dans un système qualité par un Organisme notifié (Annexe II de la Directive 90/384/CEE), ou;
- Une marque officielle d'un Etat membre de la CEE ou un autre membre de l'accord instituant l'Espace Economique européen.

Au-dessous du boîtier se trouve un verrou de calibration et compensation de gravitation, protégé par une couverture scellement.

